

Collecte des déchets lors de canicules : mesures particulières ces 21, 22 et 23 juin 2017

Communiqué de presse
le 19 juin 2017

Entre juin et fin août, en cas de canicules, BEP Environnement a prévu le démarrage anticipé des collectes des 5h du matin. Les citoyens sont donc invités à sortir leurs poubelles la veille au soir. Ce sera le cas ces mercredi, jeudi et vendredi.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé depuis 2013 d'un dispositif prévoyant que le démarrage des collectes puisse s'effectuer plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

Concrètement, cette semaine, des températures proches de 35°C sont attendues. C'est pourquoi, le départ des collectes de déchets s'effectuera à partir de 5h du matin (au lieu de 6h, 7 h ou 8h en temps normal), ces mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 juin.

Les citoyens concernés par la collecte de déchets (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) ces 3 jours sont donc invités à sortir leurs poubelles la veille au soir, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

La situation sera éventuellement réévaluée fin de cette semaine (pour les collectes de la semaine prochaine) si la canicule devait se poursuivre.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur leur compréhension à tous.

Pour rester informé : www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur/

Contact presse :
Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be
081 71 71 75 | 0495 32 72 14

